



St-Gingolph, le 14 juillet 2022

Commune de St-Gingolph
(Valais)

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 27 JUIN 2022

Le Conseil a décidé

de prier l'entreprise Colors Plus de remettre en état les abords et accès du chantier des 5 villas au lieudit Chemin de l'Herbette.

de cautionner à hauteur de Fr.200'000.00 le projet de rénovation du Bâtiment de la Tourelle, propriété de l'Association La Parenthèse. Les communes du Haut-Lac adhèrent également au cautionnement à hauteur de respectivement Fr.300'000.00 pour Port-Valais et Vouvry et Fr.200'000.00 pour Vionnaz.

de délivrer l'autorisation d'exploiter un food-truck déposé à la route cantonale 64 pour le compte de Monsieur Lucien Cachat.

de proposer Monsieur le Conseiller Vincent Moulin comme représentant communal au sein du groupe de travail "Gouvernance" pour la fusion des communes du Haut-Lac. Le groupe sera formé des 4 Présidents de commune, d'un conseiller par commune, ainsi que du Secrétaire de Port-Valais et Vouvry et des caissiers de St-Gingolph et Vionnaz.

d'autoriser le Ski-Club à organiser un loto le 20 novembre prochain à la salle polyvalente.

d'autoriser Monsieur Charles Vurpas à procéder aux modifications intérieures et agrandissement de son immeuble sis sur la parcelle 655 au lieudit Vignolles.

d'autoriser Madame Judith Duchoud, à procéder à la réfection de la toiture de son immeuble ainsi qu'à la pose de deux fenêtres de toiture et fermeture de façade sur la parcelle 128 au Prolet.

